

**Délibération 2023-049**

**SEANCE DU 27 JUIIN 2023**

Date de la convocation : mercredi 21 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

**Pouvoirs :** LELANDAIS Guillaume (pouvoir à RIES Stéphanie), TRAVERT Dominique (pouvoir à VASSELIN Denise).

**Excusés :** LELUBEZ Marlène, BEHELLE Anthony.

**Secrétaire de séance :** ROUXEL Dominique

**Objet : DESIGNATION MEMBRE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD LES LICES-JOURDAN**

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération du 28 mai 2020, il a été désigné membre du conseil d'Administration de l'EHPAD les Lices-Jourdan.

Il précise qu'il va siéger au sein de cette instance au titre de conseiller départemental et qu'un poste de membre communal est donc vacant.

Monsieur le Maire demande s'il y a un(e) ou plusieurs candidat(e)s.

Monsieur Bruno GALLUET se déclare candidat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- désigne Monsieur Bruno GALLUET en qualité de délégué communal au conseil d'administration de l'EHPAD les Lices/Jourdan,
- autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS